

# Le repos de Dieu

par Alfred Kuen

Qu'est-ce que « le repos de Dieu » ? C'est tout d'abord celui que Dieu s'est accordé le septième jour : « Au septième jour, Dieu avait achevé tout ce qu'il avait créé. Alors il se reposa en ce jour-là de toutes les œuvres qu'il avait accomplies » (Gn 2.2). L'auteur de l'épître aux Hébreux se réfère à ce repos (Hé 4.4). Que signifiait-il pour Dieu ? « Dieu considéra tout ce qu'il avait créé, et trouva cela très bon » (Gn 1.31).

Que fait le paysan le dimanche après-midi ? Il va voir les champs qu'il a labourés durant la semaine et ceux où le blé commence à pousser ; il va contempler, les mains dans les poches, le fruit de son travail ; il se réjouit des sillons bien droits, des rangées de jeunes pousses sans lacunes et, s'il est chrétien, il en rend grâce au Seigneur. Il participe à la joie de Dieu le septième jour, au « repos de Dieu ».

« Le repos de Dieu, c'est la joie de Dieu au matin du septième jour. C'est la joie du Dieu créateur qui se réjouit de ce qu'il a fait, et qui constate que tout est bon, c'est-à-dire que toutes choses sont propres à remplir dans le monde la fonction pour laquelle elles ont été créées. C'est la joie de Dieu qui découvre dans la création un reflet de Sa gloire... Le repos, c'est la joie d'avoir agi » (J.S. Javet)<sup>1</sup>

Dieu a fait participer Adam à ce repos dans la joie. « L'Eternel Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden (ou : le fit reposer) dans le jardin d'Eden » (Gn 2.15), c'est-à-dire qu'il le plaça dans une situation dans laquelle il pouvait jouir de la communion avec lui, l'adorer et lui obéir.

« Un repos reste pour le peuple de Dieu, un repos semblable à celui de Dieu le septième jour » (Hé 4.9). Que signifie ce repos ?

« Celui qui est entré dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes » (Hé 4.10). Il ne compte plus sur « ses œuvres » pour « faire son salut », car « tout est accompli » par l'œuvre du Christ sur la croix. Il « se repose » sur cette œuvre. C'est ce que chantaient nos vieux cantiques : « Sur toi je me repose, ô Jésus, mon Sauveur. Faut-il donc autre chose pour un pauvre pécheur ? Conduit par ta lumière, gardé par ton amour, vers la maison du Père marchant de jour en jour ». « O Jésus, je me repose sur ce que je sais de toi ! Quelle merveilleuse chose : tu mourus pour moi ! ».

L'auteur de l'épître aux Hébreux cite le Psaume 95 qui comprenait deux parties :

a) Un appel à venir devant Dieu avec joie et reconnaissance, à se prosterner devant lui, « car il est notre Dieu, et nous sommes le peuple de son pâturage, le troupeau que sa main conduit » (v. 1-7a).

b) Un avertissement : ne pas endurcir son cœur pour ne pas être privé d'entrer dans le repos de Dieu (v. 7b-11). Par conséquent, le privilège d'entrer « dans son repos » est le mieux compris comme étant le droit de venir adorer devant la présence personnelle de l'Eternel (v. 2,6), privilège qui pourrait être perdu par des cœurs endurcis et rebelles, comme ceux de la génération de l'Exode (v. 8-10).

Le danger pour les Israélites, comme pour les Hébreux était de « se laisser tromper par le péché » (Hé 3.13), de « refuser d'obéir » à Dieu (Hé 3.18 ; 4.6). Lorsque Adam désobéit à Dieu, il perdit le droit de jouir du repos, c'est-à-dire de la présence divine et des bénédictions d'Eden (Gn 3.23-24). Nous perdons le « repos de Dieu » par la désobéissance et par le manque de foi : « Nous voyons donc qu'ils n'ont pas pu entrer dans le repos de Dieu parce qu'ils ne lui ont pas fait confiance » (Hé 3.19).

3. Le Psaume 95 et Hébreux 3 évoquent la génération des Israélites qui n'ont pas pu entrer dans le « pays du repos » à cause de leur désobéissance et de leur manque de foi. « L'Ancien Testament contenait les figures de la joie future, et le Nouveau Testament contient les moyens

<sup>1</sup> *Dieu nous parla* Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé 1945 p. 42.

d'y arriver » (Pascal). C'est Jésus, nouveau Josué (Jésus et Josué sont un même mot) qui introduit le nouveau peuple de Dieu qui est l'Eglise dans le repos de Dieu. Certes, le parfait repos de Dieu nous sera accordé dans le Royaume à venir, mais le Royaume est aussi déjà présent au milieu de nous, et nous pouvons jouir, dès maintenant, dans la communion avec Dieu et avec ses rachetés, du « repos de Dieu », libérés de la culpabilité du péché et la conscience en paix.

« Quel repos céleste, Jésus, d'être à toi ! A toi, pour la mort et la vie. Dans les jours mauvais, de chanter avec foi : tout est bien, ma paix est infinie » (Amélie Humbert).

A.K.